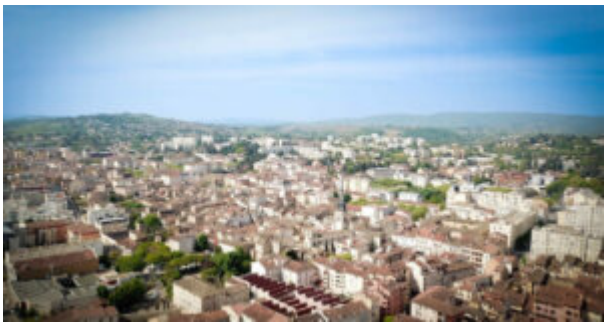
Beaujolais (69) : un couple d’octogénaires sauvagement agressé chez lui lors d’un cambriolage. Le mari toujours hospitalisé, près de deux mois après les faits. Rayene Sdiri et Samir Essamlali condamnés

18/11/2026 à 13h42



Deux hommes de 21 ans ont été condamnés lundi 16 novembre par le tribunal de Villefranche-sur-Saône après une violente agression à domicile, à Val d’Oingt. Leurs victimes, un couple de 81 et 82 ans, avaient été frappées et menacées en pleine nuit. Le mari est toujours hospitalisé, près de deux mois après les faits.

Ils pensaient réaliser un cambriolage particulièrement lucratif. Dans la nuit du 27 septembre, deux jeunes hommes cagoulés ont fait irruption dans une maison de Saint-Laurent-d’Oingt, dans le Beaujolais, où dormait un couple d’octogénaires.

Armés de matraques, ils ont exigé des bijoux avant de s’en

prendre physiquement aux habitants.

[…]

LyonMag

Vertèbre fracturée pour les deux, hématome sous-dural chronique pour l'un et une fracture du petit doigt de pied pour l'autre. Le juge parle pour l'instant de 45 jours d'Incapacité totale de travail (ITT) pour le mari, qui est toujours hospitalisé, et de 8 jours pour sa femme.

Pour le procureur, il y avait « volonté de faire mal », « une sorte de sadisme. On a tous eu peur que Monsieur y passe ». Le tribunal condamne finalement Rayene Sdiri à cinq ans de prison ferme, assorti d'un an de sursis probatoire et Samir Essamlali, à quatre ans d'emprisonnement dont un an avec sursis probatoire. Ils ont interdiction de paraître dans le Rhône pendant 5 ans, ainsi que d'être en contact pendant 3 ans.

Le Progrès